

Réf: Dossier 322571

Avis de constitution

SOCIETE « SF TRANSPORT ET VOYAGE »

Siège ABIDJAN ANYAMA PALMERAIE JUSTE A COTE
DE LA SCIERIE, Lot 264, Ilot 66

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI lue 20 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SF TRANSPORT ET VOYAGE »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJET EN TOUS PAYS MAIS PRINCIPALEMENT EN COTE D'IVOIRE :

AGENCE DE VOYAGE ET TRANSPORT.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES.

- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.

- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE.

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREE

- ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ANYAMA PALMERAIE JUSTE A COTE DE LA SCIERIE, Lot 264, Ilot 66

Dirigeant(s) M ABOUBACAR SANOGO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-03088 du 26/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38433/GTCA/RC/2024 du 26/06/2024

